

DOSSIER DE PRESSE

Commission permanente du 17 mai 2024



© Département du Tarn



« Lors de notre dernière commission permanente, nous avons pris des décisions audacieuses pour continuer à bâtir un Tarn solidaire, novateur et attractif. Nous avons fait le choix d'investir de manière significative dans des domaines cruciaux tels que l'action sociale, la mobilité, le développement territorial, l'agriculture ou encore la préservation de nos ressources naturelles.

Ces initiatives concrètes illustrent notre vision dynamique pour l'avenir de notre département. Notre objectif reste inchangé : améliorer la qualité de vie des Tarnaises et des Tarnais tout en œuvrant pour un avenir durable pour les générations à venir.

Je suis fier du travail accompli et déterminé à maintenir cet élan collectif ! »

Christophe Ramond,
Président du Conseil départemental du Tarn

SOMMAIRE

La dernière commission permanente a été marquée par des décisions cruciales qui témoignent de la volonté du Département du Tarn de répondre aux besoins sociaux, économiques et environnementaux. À travers 58 rapports votés, le Conseil départemental investit significativement dans des domaines clés tels que l'action sociale, la mobilité, le développement local, l'attractivité du territoire, l'agriculture locale, la préservation de l'environnement, le soutien à la jeunesse et à la culture. Ces mesures démontrent un engagement résolu à améliorer la qualité de vie des Tarnais tout en construisant un avenir durable.

ENGAGEMENTS SOCIAUX ET INSERTION : DES PRIORITÉS DÉPARTEMENTALES	5
Investir pour le bien vieillir dans le Tarn : près d'1,5 M d'€ pour la modernisation des EHPAD et le soutien à domicile	5
Encourager l'insertion sociale et professionnelle : plus d'1 M d'€ pour l'accès au logement, le retour à l'emploi, et le soutien au handicap	6
<i>Faciliter l'accès au logement et promouvoir l'insertion sociale</i>	6
<i>S'engager activement pour l'insertion professionnelle</i>	7
Handicap : soutenir l'inclusion	7
Innover avec un Laboratoire d'Ingénierie Sociale	8
Défendre les consommateurs tarnais	8
INVESTIR POUR UNE MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURISÉE	9
Améliorer la voirie départementale : plus de 2 M d'€ dans les infrastructures routières	9
Développer les mobilités douces : 850 000 € pour les pistes cyclables et voies vertes	10
Contribuer à la connectivité régionale : 1,16 M d'€ pour la ligne ferroviaire Bordeaux - Toulouse	10
SOUTIEN TERRITORIAL : PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES	11
Financer les projets des collectivités locales avec un soutien de plus d'1,2 M d'€	11
Développer des infrastructures d'assainissement	12

AGIR POUR UNE AGRICULTURE LOCALE, DURABLE ET INNOVANTE	13
Plus de 110 000 € pour accompagner la filière viticole vers des pratiques agricoles durables	13
Plus de 50 000 € d'aides aux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole locales (CUMA) locales	13
25 000 € en soutien au projet de l'entreprise tarnaise SARL SEM+	13
PRÉSERVER LES RICHESSES NATURELLES DU TARN	14
Plus de 60 000 € pour aménager et préserver nos espaces naturels	14
Près de 115 000 € pour soutenir les initiatives environnementales locales	15
DÉVELOPPEMENT ET ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE : INVESTIR POUR L'AVENIR	16
Soutenir les services de restauration scolaire : près de 150 000 € pour les collèges	16
Promouvoir l'éducation artistique et culturelle : plus de 55 000 € de dotation de frais de transport	16
Accompagner les associations de jeunesse : plus de 40 000 € de subventions	16
PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE	17
Centre d'Art Le Lait : 359 000 € pour transformer l'école Camille Claudel	17
Des subventions pour soutenir les associations culturelles	17

ENGAGEMENTS SOCIAUX ET INSERTION : DES PRIORITÉS DÉPARTEMENTALES

Investir pour le bien-être des aînés : modernisation des EHPAD et soutien à domicile

Le Département du Tarn, soucieux d'assurer un cadre de vie optimal à ses aînés, s'investit activement dans des actions concrètes visant à moderniser les établissements d'accueil pour les seniors et à renforcer le soutien aux professionnels dédiés à leur bien-être.

Près de 1,5 M d'€
pour le « bien vieillir »
dans le Tarn

Près de 1,4 million d'€ pour la modernisation des EHPAD et établissements assimilés

Dans le cadre de son engagement pour le bien vieillir, le Conseil départemental accorde des subventions pour la création, l'extension ou la modernisation des EHPAD et établissements assimilés du territoire. Ces subventions incluent notamment :

> **865 750 €** pour l'extension et la modernisation de l'EHPAD La Mazière à Cordes-sur-Ciel

> **272 755 €** pour la modernisation de l'EHPAD St Joseph de Mazamet, et **45 000 €** pour l'extension de la Résidence Autonomie St Joseph à Mazamet

> **151 031 €** pour des travaux d'économie d'énergie à la Résidence Autonomie Ladrech d'Alban

> **55 722 €** pour la géothermie et l'aménagement d'un sas d'entrée à l'EHPAD Les Quiétudes de Lautrec



Soutien renforcé aux professionnels des Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

Face aux besoins croissants des professionnels du secteur, le Conseil départemental consolide son soutien aux SAAD. Cette démarche inclut notamment la régularisation rétroactive pour les années 2022 et 2023, ainsi que l'approbation pour l'année 2024, du dispositif de soutien visant à couvrir le complément de traitement indiciaire (CTI) pour les agents exerçant dans ces services.

86 000 €
attribués aux SAAD
du CCAS de Gaillac et
de la mairie de Vabre

Encourager l'insertion sociale et professionnelle : accès au logement, emploi, et soutien au handicap

Le Département du Tarn, fidèle à sa mission de garantir l'accès au logement et de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus vulnérables, réaffirme son engagement par le biais d'actions concrètes et d'initiatives innovantes.

Plus de **1 M d'€**
pour un département
inclusif

Faciliter l'accès au logement et promouvoir l'insertion sociale : 194 logements créés

417 000 €
alloués à 8 projets de
logements sociaux

> Dans une démarche proactive visant à **favoriser l'insertion par le logement**, le Conseil départemental s'associe à des partenaires locaux tels que Promologis, Habitat Social Pact 81 et 3F Occitanie pour accompagner des **projets de construction et d'acquisition-amélioration de logements sociaux**. Cette collaboration aboutira à la création de 194 logements dans différentes communes du Tarn (**Saint-Juéry, Gaillac, Lavaur, Lisle-sur-Tarn, Arthès, Cadalen et Parisot**), réservant une part significative à des personnes en situation de précarité, en accord avec le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées.

> Le Département octroie jusqu'à **102 600 €** aux résidences «**Habitat Jeunes**» de **Mazamet, Castres et Albi** pour soutenir l'accès et le maintien dans le logement des publics en difficulté. Cette aide comprend une part fixe de 40 % de la subvention allouée par la CAF et une part variable destinée à assurer une solution d'hébergement aux jeunes en contrat avec l'Aide Sociale à l'Enfance.

> Avec un total de **82 000 €**, le Département renforce son **investissement dans les quartiers prioritaires**. Il réaffirme son engagement envers la cohésion sociale et territoriale en soutenant activement les Contrats de Ville 2024-2030, initiés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), et en finançant des projets innovants pour promouvoir l'égalité des territoires et des citoyens.

> Le Département approuve un nouvel **accord-cadre en faveur de l'habitat inclusif**. En améliorant la qualité des habitats et en ajustant progressivement les modalités de financement avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), le Conseil départemental s'engage à fournir un soutien continu et adapté aux besoins changeants des personnes âgées et en situation de handicap.



© Département du Tarn

S'engager activement pour l'insertion professionnelle

Le Département intensifie son action en faveur de l'insertion professionnelle des publics les plus fragiles à travers plusieurs initiatives :

> Mobilisation des fonds européens (subvention FSE+) pour favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion active à travers des parcours intégrés. Avec un budget prévisionnel de **470 000 € sur deux ans**, cette initiative, portée par les conseillers en insertion socioprofessionnelle, vise à **améliorer l'employabilité des personnes défavorisées**.

> Reconduction de la convention de gestion des Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) : **9 000 € alloués en 2024, pour soutenir les parcours d'insertion professionnelle**.

> **Mise en place de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) pour les bénéficiaires du RSA**. Le Département lance des stages d'immersion qui offriront aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) la possibilité de découvrir un métier, de confirmer un projet professionnel ou d'initier une démarche de recrutement. Le Conseil départemental facilite ces démarches en s'inscrivant sur la plateforme «immersion facilitée» de l'État et en prenant en charge la cotisation auprès de l'URSSAF.



Handicap : soutenir l'inclusion

Le Conseil départemental s'associe à la ville de Carmaux pour promouvoir activement l'inclusion des personnes en situation de handicap. En approuvant la **Charte Handicap** de la ville, le Département renforce son partenariat afin de favoriser l'intégration et l'accessibilité dans le département. Initiée depuis janvier 2023, la Charte réunit déjà les acteurs clés, dont des établissements sociaux et médico-sociaux locaux, des associations spécialisées et des clubs sportifs. Cette collaboration vise à instaurer une dynamique d'inclusion dans la vie quotidienne à Carmaux.

Innover avec un Laboratoire d'Ingénierie Sociale

Le Conseil départemental, en partenariat avec l'Institut de Formation en Travail Social (IFTS) de la Croix-Rouge-Compétence Occitanie, lance le **Laboratoire Départemental d'Ingénierie Sociale**, un projet ambitieux pour renforcer l'attractivité des métiers de l'action sociale et améliorer les pratiques d'intervention sur le territoire. Le Département prend l'initiative de répondre à ce défi majeur en développant des solutions innovantes : une première en Occitanie et possiblement en France !

Ce laboratoire, espace d'échange et de réflexion, s'appuiera sur une recherche universitaire de pointe et sur l'expertise des professionnels de terrain pour réinventer les pratiques et les formations dans le domaine de l'action sociale.

Nos objectifs :

- > Analyser les évolutions sociétales et les besoins en accompagnement social
- > Renforcer les compétences des travailleurs sociaux
- > Favoriser la coopération avec les acteurs locaux et les milieux de la recherche
- > Impliquer les usagers dans nos travaux et valoriser leurs compétences
- > Soutenir et promouvoir les pratiques professionnelles novatrices en travail social

Ce projet, financé à hauteur de 40 000 € en 2024, illustre l'engagement du Département à soutenir l'innovation et le développement des compétences dans le secteur de l'action sociale.



Défendre les consommateurs tarnais

Le Conseil départemental se mobilise avec une enveloppe de **30 000 €** en faveur de l'association **UFC-Que Choisir Tarn**. Ce soutien permet d'informer et de protéger les Tarnais des pièges du monde du numérique et de la consommation. Dans un contexte d'inflation et de recrudescence des arnaques en tout genre, le Département agit pour sensibiliser les consommateurs aux bons réflexes à adopter.

INVESTIR POUR UNE MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURISÉE

Le Département poursuit son engagement en faveur d'une mobilité durable en réalisant une série d'investissements visant à améliorer les infrastructures routières, à promouvoir les déplacements respectueux de l'environnement et à renforcer la connectivité régionale. Des actions concrètes pour une mobilité plus durable et inclusive.

Améliorer la voirie départementale : plus de 2 M d'€ dans les infrastructures routières

- > **1,85 million d'€** investit dans l'aménagement d'un carrefour giratoire et d'une aire de co-voiturage sur la commune de Bout du Pont de l'Arn pour fluidifier la circulation, réduire les temps de trajet et encourager les pratiques de co-voiturage.
- > **285 000 €** pour la réparation de deux petits ouvrages d'art à **Vabre** et **Cordes-sur-Ciel**. Ces travaux contribueront à assurer la pérennité des infrastructures et la sécurité des usagers.
- > **150 000 €** alloués à la construction d'un cheminement à voie centrale banalisée (CVCB) entre **La Barque** et **Maynadier (commune de Fontrieu)** pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre piétons, cyclistes et usagers motorisés.



Développer les mobilités douces : 850 000 € pour les pistes cyclables et voies vertes

- > **600 000 €** dédiés à l'aménagement d'une **piste cyclable sur les communes d'Arthès et Saint-Juéry** afin d'offrir aux cyclistes un itinéraire sécurisé et attractif.
- > **248 000 €** attribués à des opérations de restauration de **pistes sur voies vertes** pour garantir la praticabilité et l'accessibilité des infrastructures existantes.



Contribuer à la connectivité régionale : 1,16 M d'€ pour la ligne ferroviaire Bordeaux - Toulouse

Le Département s'engage dans des projets d'envergure régionale, tel que le Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO). Dans ce cadre, 1,16 million d'euros sont alloués en 2024 au financement de la ligne ferroviaire à grande vitesse entre Bordeaux et Toulouse. L'objectif est de renforcer la connectivité régionale, réduire les temps de trajet et favoriser l'utilisation du transport ferroviaire, contribuant ainsi au développement économique et social de la région.

SOUTIEN TERRITORIAL : PREMIER PARTENAIRE DES COMMUNES

Financer les projets de nos collectivités locales

Le Conseil départemental du Tarn se positionne comme un partenaire essentiel des communes tarnaises, des intercommunalités et autres structures locales, en se basant sur trois principes fondamentaux : **l'écoute, l'accompagnement et le suivi.**

Pour répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire, le Département a mis en place des leviers financiers permettant de soutenir des projets d'intérêt local dans le respect des compétences départementales. Dans ce cadre, d'importants financements ont été octroyés à plusieurs collectivités locales :

Plus de 1,5 M €
en soutien aux
collectivités

> **492 015 €** pour améliorer les infrastructures sportives et éducatives à **Roquecourbe, Communauté de Commune Sidobre Vals et Plateaux**



Roquecourbe - © Département du Tarn

> **411 460 €** à la **Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet** pour la rénovation de 4 bâtiments communautaires (à Lasgraise, Labastide-de-Levis, Pucelsi et Lisle-sur-Tarn), l'aménagement d'espaces publics du quartier Lentajou à Gaillac et des travaux dans l'école de Rivières.

> **132 000 €** à la **Communauté de Communes du Carmausin Ségala** pour la réhabilitation d'un bâtiment de la maison de santé pluri-professionnelle à Carmaux.

> **79 342 €** pour l'amélioration des installations dédiées à la jeunesse au **Centre de vacances de Soulac-sur-Mer, propriété du Département du Tarn.**

> Un total de près de **60 000 €** est distribué à plusieurs communes pour des projets allant de la rénovation de bâtiments historiques à l'aménagement d'espaces publics : **Gijounet** (18 210 €), **Parisot** (14 425 €), **Venès** (6 530 €), **Lasgraises** (6 000 €), **Aussac** (3 800 €), **Cunac** (3 220 €), **Puycalvel** (3 000 €), **Serviès** (2 500 €) et **Roussayrolles** (2 000 €).

> **3 750 €** à **Giroussens** pour la réalisation d'une étude visant à améliorer les aménagements urbains aux abords d'une route locale.



Développer des infrastructures d'assainissement

> Plus de 360 000 € pour l'assainissement collectif de 3 communes tarnaises

Dans le cadre d'un ambitieux programme d'investissement pour l'année 2024, le Département réaffirme son engagement en faveur du développement d'infrastructures d'assainissement collectif. Trois communes, **Saint-Amancet, Verdalle** et **Massaguel**, bénéficieront ainsi d'une aide totale de 361 960 euros pour moderniser leurs réseaux.

> Partenariat stratégique avec la Banque des Territoires

Le Conseil départemental s'associe à la **Banque des Territoires** pour cofinancer des projets de planification des compétences en eau et assainissement. Dotée d'une enveloppe de 1 million d'euros, cette collaboration répond aux besoins locaux et favorise une gestion efficace des ressources.

AGIR POUR UNE AGRICULTURE LOCALE, DURABLE ET INNOVANTE

Le Département renforce son soutien à l'agriculture locale en investissant près de 200 000 € dans des projets collectifs et individuels ainsi que des subventions de fonctionnement. Ces mesures soulignent l'engagement du Département envers une agriculture locale, durable et innovante, tout en contribuant au dynamisme économique et à la préservation de l'environnement dans le Tarn.

Près de **200 000 €**
en soutien à la filière
agricole tarnaise



© Département du Tarn

Plus de 110 000€ pour accompagner la filière viticole vers des pratiques agricoles durables

Le Département continue de soutenir la filière viticole en investissant dans un **programme de lutte biologique contre la tordeuse de la grappe**. Cette initiative, qui élimine l'utilisation d'insecticides, a vu son impact s'étendre, passant de 6 viticulteurs en 2014 à 129 en 2024. Pour l'année 2024, une enveloppe de 112 500 € est allouée pour **aider les viticulteurs à absorber une partie des coûts supplémentaires** liés à cette méthode écologique, témoignant ainsi de l'engagement continu du Département en faveur de pratiques agricoles durables.

Plus de 50 000 € alloués aux Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) locales

Dans le cadre de son programme d'aide aux CUMA, le Département accorde 51 305 € à **cinq projets pour moderniser le matériel agricole**. Cette initiative encourage l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et adaptées à une agriculture innovante, en particulier dans les filières spécifiques et les circuits courts.

25 000 € de soutien au projet structurant de l'entreprise tarnaise SARL SEM+

Une subvention est octroyée à la SARL SEM+, entreprise tarnaise spécialisée dans le conditionnement de graines alimentaires biologiques et locales. Ce financement permettra l'expansion des infrastructures de production, l'augmentation de la capacité de stockage et l'introduction de nouvelles lignes de production. Cette initiative favorise **la collaboration avec un plus grand nombre d'agriculteurs locaux** et la création de trois emplois supplémentaires.

PRÉSERVER LES RICHESSES NATURELLES DU TARN

Le Conseil départemental réaffirme son engagement concret en faveur de la préservation de ses milieux naturels, du développement durable et de la sensibilisation du grand public à la richesse de son patrimoine naturel. Cette détermination se traduit par un soutien financier significatif de plus de 175 000 €, alloués à divers projets dans les espaces naturels du département et en soutien à des associations.

Près de 175 000 €
pour la préservation des
milieux naturels tarnais

Plus de 60 000 € pour aménager et préserver nos espaces naturels

> Un montant de **45 000 €** est dédié à l'aménagement du parking aux Dunes de Maraval, un site récemment classé Espace Naturel Sensible (ENS). L'objectif est de créer un parking à proximité immédiate pour permettre une découverte maîtrisée du site par le public, tout en préservant l'intégrité de ses écosystèmes fragiles.

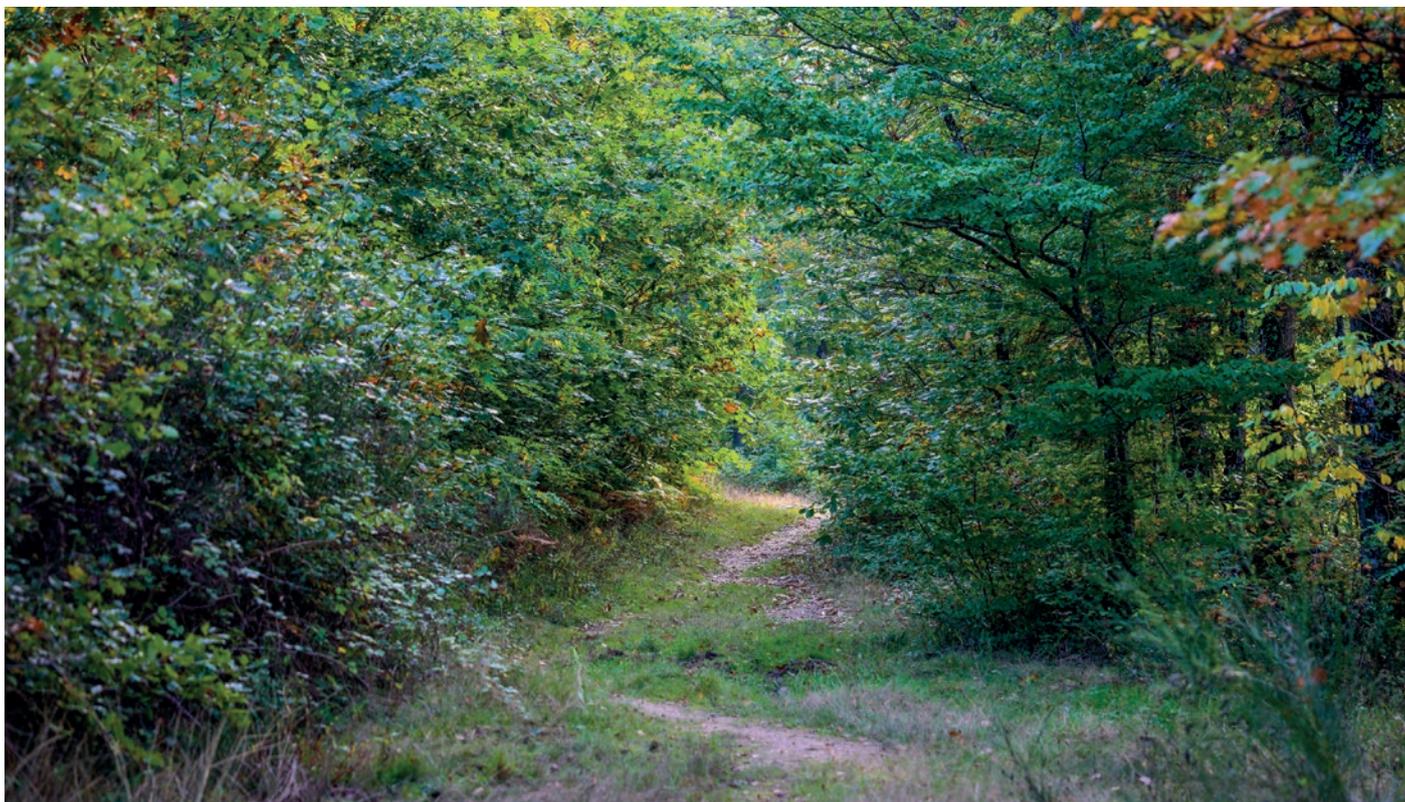


© Département du Tarn

> Le Syndicat Mixte de Bassin Cerou-Vère bénéficie d'un soutien de **7 920 €** pour la réalisation d'un inventaire des zones humides dans le bassin de la Vère. Cette étude contribuera à améliorer la connaissance et la préservation de ces milieux essentiels à la biodiversité et à la gestion de la ressource en eau.

> Une allocation de **7 350 €** est destinée à l'association TERRE'O pour la réalisation d'un plan de gestion visant à assurer la préservation et la mise en valeur du lac de Serviès. Cette action s'inscrit dans une démarche de gestion uniforme et cohérente des espaces naturels qui favorise la découverte de ce patrimoine naturel remarquable.

> La Fédération des Chasseurs du Tarn reçoit une aide de **1 367 €** pour la mise en valeur de deux sites, la réserve Fourgassié à Vielmur-sur-Agout et la prairie du Maze à Crespinet. Cette gestion douce, en partenariat avec des agriculteurs-éleveurs locaux, permet de préserver la biodiversité tout en soutenant l'économie locale.



© Département du Tarn

Près de 115 000 € pour soutenir les initiatives environnementales et associatives

Parallèlement, le Département octroie des aides pour soutenir les projets d'intérêt départemental de l'Institut Environnement Tarn-CPIE des Pays Tarnais, de l'association Arbres et Paysages Tarnais, de la Fédération des Chasseurs du Tarn ainsi que de six associations naturalistes et environnementales.

Ce soutien financier volontariste s'inscrit dans une démarche globale pour renforcer les dynamiques territoriales en faveur de la biodiversité tarnaise, ainsi que des initiatives de sensibilisation et de mobilisation de la population locale autour des enjeux environnementaux.

DÉVELOPPEMENT ET ÉPANOUISSEMENT DE LA JEUNESSE : INVESTIR POUR L'AVENIR

Le Conseil départemental réaffirme son engagement envers la jeunesse et l'éducation en allouant des fonds significatifs à plusieurs initiatives clés dans le département.



© Département du Tarn

Soutenir les services de restauration scolaire : près de 150 000 € pour les collèges

Une somme de **148 440 €** est octroyée à **10 collèges publics du Tarn** pour l'acquisition de matériel de cuisine et de restauration. Cette démarche vise à assurer la qualité et la sécurité alimentaire, tout en privilégiant le bien-être des élèves au sein des établissements scolaires.

Promouvoir l'éducation artistique et culturelle : plus de 55 000 € de dotation de frais de transport

Dans le cadre de son action culturelle, le Département attribue **56 427 €** à **31 collèges publics tarnais** pour couvrir les frais de transport pédagogique et culturel liés aux projets d'éducation artistique et culturelle. Cette initiative démontre l'engagement du Département à favoriser l'accès des jeunes à la culture, quel que soit leur lieu de résidence.

Accompagner les associations de jeunesse : plus de 40 000 € de subventions

Le Conseil départemental renouvelle son soutien aux associations de jeunesse en accordant des subventions à des partenaires de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse. L'association **La Pouzaque** se voit attribuer une subvention de **38 000 €** pour son action en faveur de l'accueil des jeunes défavorisés. De plus, les **ludothèques de Castres et Albi** bénéficient chacune d'une aide de **3 000 €** pour soutenir leurs initiatives locales.

PROMOUVOIR L'ACCÈS À LA CULTURE

Centre d'Art Le Lait : 359 000 € pour la transformation de l'école Camille Claudel

Le Département mobilise le Programme Régional Occitanie des Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) pour la transformation de l'école Camille Claudel à Albi en un Centre d'Art contemporain d'intérêt national. Cet ambitieux projet, dont l'investissement du Département s'élève à **359 000 euros**, favorise la cohésion territoriale et promeut l'accès à la culture pour tous. Cet espace culturel dynamique préserve l'héritage architectural tout en favorisant des pratiques écologiques et durables.



© Département du Tarn

Des subventions pour soutenir les structures culturelles locales

Dans le cadre de sa politique culturelle territoriale, le Département accorde une aide financière d'un total de **16 350 €** à **7 structures, collectivités et associations culturelles**, pour soutenir des expositions et manifestations artistiques, la diffusion théâtrale et musicale, et ainsi offrir aux habitants du Tarn une offre culturelle diversifiée et de qualité. Cette initiative comprend notamment une subvention à l'association **Nouveau Théâtre** de la Vidalbade pour la diffusion du spectacle «Juste une fille», ainsi que l'intégration de trois nouveaux spectacles dans le dispositif **Tarn en Scène**.



L'association Carnaval d'Albi reçoit 12 400€
© Département du Tarn

TARN

MON DÉPARTEMENT

Contact presse :

Béatrice GRAU | beatrice.grau@tarn.fr

www.tarn.fr

